

Conditions générales de vente

SET STUDIO, Pilates, forme et bien-être est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de la remise en forme et plus particulièrement dans la méthode PILATES.

Son siège social est fixé au 10-12 boulevard de Stalingrad 92320 CHATILLON.

SET STUDIO conçoit, et anime des formations en Pilates et autres activités de la remise en forme. SET STUDIO peut à la demande, créer, concevoir et mettre en place des formations spécifiques pour les professionnels de la remise en forme.

Ces formations se déroulent dans des lieux propices à ces activités, des salles, des clubs ou des studios partenaires de SET STUDIO, à Paris et sur l'ensemble du territoire national, et à l'étranger.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client- e : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de SET STUDIO.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par SET STUDIO pour le compte d'un client.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des actions de formation ou autres prestations engagées par SET STUDIO pour le compte d'un Client- e. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client-e aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client-e, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client-e.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros HT et TTC. Le règlement du prix de la formation est à effectuer lors du premier jour de la formation au plus tard. Une facture est envoyée par mail au client-e lorsque la formation est terminée.

En cas de parcours long, ou de situations particulières, des aménagements de paiements peuvent être effectués. La demande doit en être faite avant le début de la formation, auprès de SET STUDIO.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. SET STUDIO aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client-e. En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client-e d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis

que le- la Client-e retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention «Bon pour accord » à SET STUDIO.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par SET STUDIO au Client-e. Si l'accord de prise en charge du Client-e ne parvient pas à SET STUDIO au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, SET STUDIO se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du- de la Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Article V Délai de rétractation^[SEP]

Conformément à l'article L.221-18 du code de la consommation, le/la stagiaire est informé-e qu'il/elle dispose d'un délai de rétractation de 14 jours, à compter de la date de la conclusion du contrat de formation. Le cas échéant, le/la stagiaire informe l'organisme de formation par mail aux adresses suivantes :

Emma.delahaye@gmail.com et sultan-sophie@orange.fr

Aucune somme ne peut être exigée au stagiaire qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus.

Article VI Dispositions financières

Les prix des différentes actions de formation sont affichés sur le site setstudio.fr

Sur les devis, les prix sont affichés en HT et en TTC.

Le /la stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes:^[SEP]

- Lors de son inscription à la formation, le/la stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 30 %

- Le paiement du solde (70 %), à la charge du stagiaire, doit être effectué le premier jour de la formation en 1, 2 ou 3 chèques à

l'ordre de Set Studio ou par virement bancaire.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Les stagiaires inscrit-e-s à une formation proposée par SET STUDIO reçoivent au plus tard 5 jours ouvrés avant le début de la formation une convocation, sur laquelle est indiquée les lieux de formation et les horaires.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls :

- les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à SET STUDIO ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. SET STUDIO peut alors proposer au

Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, SET STUDIO se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 3 jours avant la date prévue et ce sans indemnités.

- le paiement de l'acompte

Devis, contrat et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par mail par SET STUDIO au Client-e-s qui le demande. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » sera dans ce cas retourné à SET STUDIO par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal ou mail.

Lorsque le-la client-e est inscrit-e et a réglé l'acompte concerné, il-elle reçoit un contrat de formation, une convocation, le règlement intérieur, les modalités d'évaluation, le déroulé de formation et une fiche de positionnement.

Avant le début de la formation, le-la stagiaire doit retourner signés à SET STUDIO le contrat de formation et la fiche de positionnement dûment remplies.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre SET STUDIO, l'OPCO ou le Client-e. A l'issue de la formation, SET STUDIO remet une attestation de présence en formation au/la Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, SET STUDIO lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture. Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au/à la Client, à sa demande.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, SET STUDIO est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. SET STUDIO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un-e intervenant-e ou d'un-e responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à SET STUDIO, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de SET STUDIO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par SET STUDIO ou ses partenaires pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le-la Client-e et le-la Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de SET STUDIO. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le-la Client-a et le-la Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant-e ou le-la responsable pédagogique se

réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participant-e-s ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

SET STUDIO, le-la Client-e et le-la Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils-elles pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par SET STUDIO au – à la Client-e. SET STUDIO s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le-la Client-e y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, SET STUDIO peut demander l'autorisation à ses client-e-s de les citer dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Réclamations

En cas de réclamations, mécontentements, ou autre, il faut vous connecter sur le site de SET STUDIO via le lien suivant : <https://www.setstudio.fr/contact>
Une réponse vous sera apportée dans les 30 jours ouvrés.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le-la Client-e s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de SET STUDIO.
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le-la Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le-la Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : SET STUDIO, 10 boulevard de Stalingrad 92320 CHATILLON.

En particulier, SET STUDIO conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, les photos et vidéos prises pendant les formations, après acceptation écrite du stagiaires (droit à l'image).

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le-la Client-e et SET STUDIO à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.